

**Assemblée Générale Constitutive – Mercredi 24 mai 2017**

**Rapport N°4: Désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources »**

Conformément aux statuts de l'EPA « Gironde Ressources » en ses articles 12, 13, 14, 15 le Conseil d'administration de « Gironde Ressources » délibère sur :

- le rapport d'activité de l'agence,
- les mesures générales relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement ainsi que sur la politique de l'agence,
- le tarif des cotisations des membres et de toutes prestations spécifiques,
- le budget, les crédits supplémentaires et les comptes,
- les actes administratifs, contrats, conventions et marchés,
- le règlement intérieur,
- les règles concernant l'emploi des diverses catégories de personnels,
- les actions judiciaires et les transactions,
- les modifications statutaires.

Le Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-Luc GLEYZE est de droit le Président du conseil d'administration « Gironde ressources »,

Il est composé de 17 membres répartis en deux collèges :

- Les membres du collège départemental, désignés par la Commission Permanente du conseil départemental en date du 03 avril 2017:

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Christine BOST	Jean GALAND
Bernard CASTAGNET	Arnaud ARFEUILLE
Jean-Marie DARMIAN	Arnaud DELLU
Isabelle DEXPERT	Michèle LACOSTE
Anne-Laure FABRE-NADLER	Laure CURVALE
Martine JARDINE	Sophie PIQUEMAL
Alain RENARD	Guy MORENO

AGC-4D-2017

Jacques BREILLAT	Géraldine AMOUROUX
Marie LARRUE	Jacques CHAUVET
Liliane POIVERT	Valérie DROUHAUT

Ils disposent chacun d'une voix délibérative, en cas d'absence du titulaire, la voix délibérative est conférée au suppléant.

- Les membres du collège des communes et des EPCI sont désignés ce jour selon les modalités du scrutin de liste en vertu de l'article 12 des statuts:

Les listes proposées doivent nommer 6 représentants, 3 pour les communes, 3 pour les EPCI et leurs suppléants.

Chacun des 6 membres titulaires dispose d'une voix délibérative, en cas d'absence du titulaire, la voix délibérative est conférée au suppléant.

Leur mandat est lié à celui de l'assemblée qui les a désigné.

Je propose, donc, à l'assemblée générale, après en avoir délibéré :

- De désigner les membres du Conseil d'administration :

- Pour le Département :

Titulaires	Suppléants
Christine BOST	Jean GALAND
Bernard CASTAGNET	Arnaud ARFEUILLE
Jean-Marie DARMIAN	Arnaud DELLU
Isabelle DEXPERT	Michèle LACOSTE
Anne-Laure FABRE-NADLER	Laure CURVALE
Martine JARDINE	Sophie PIQUEMAL

AGC-4D-2017

Alain RENARD	Guy MORENO
Jacques BREILLAT	Géraldine AMOUROUX
Marie LARRUE	Jacques CHAUVET
Liliane POIVERT	Valérie DROUHAUT

- Pour le collège des collectivités, la liste emportant la majorité du suffrage.

Décision

- la présente délibération est adoptée à l'unanimité.
- Le conseil d'administration est composé des membres suivants :

1/ Collège du département

Titulaires	Suppléants
Christine BOST	Jean GALAND
Bernard CASTAGNET	Arnaud ARFEUILLE
Jean-Marie DARMIAN	Arnaud DELLU
Isabelle DEXPERT	Michèle LACOSTE
Anne-Laure FABRE-NADLER	Laure CURVALE
Martine JARDINE	Sophie PIQUEMAL
Alain RENARD	Guy MORENO
Jacques BREILLAT	Géraldine AMOUROUX

AGC-4D-2017

Marie LARRUE	Jacques CHAUVET
Liliane POIVERT	Valérie DROUHAUT

2/ Collège des communes et des EPCI

	Titulaires	Suppléants
<b>Communes</b>	BLASIMON Daniel Barbe	MONTUSSAN Frédéric Dupic
	MOULIS Christian Lagarde	LESPARRE Bernard Guiraud
	LANGOIRAN Jean-François Boras	SAINT JEAN D'ILLAC Hervé Seyve
<b>Communautés de communes</b>	CDC GRAND SAINT EMILION Joëlle Manuel	CDC PAYS FOYEN David Ulmann
	COBAN Bruno Lafon	CDC BLAYAIS Jean-Pierre Duez
	CDC MONTESQUIEU Christian Tamarelle	CDC ESTUAIRE Philippe Plisson

Fait et délibérée, le 24 mai 2017 ;

Publiée au recueil des actes administratifs de « Gironde Ressources », le 24 mai 2017 au siège ;

Rendue exécutoire, le 24 mai 2017.

Le Président de « Gironde Ressources »



Monsieur Jean-Luc GLEYZE